

**Objet : Tri des emballages – les consignes de tri se simplifient**

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, vous participez activement à la préservation de notre environnement avec le tri de vos déchets. Vous êtes particulièrement attentifs à ce geste et je tenais à vous en remercier car notre collectivité obtient des performances (55 kg/hab./an) supérieures à la moyenne nationale (49 kg/hab./an).

Nous savons néanmoins qu'il existe encore des marges d'amélioration et c'est pour cela que nous allons vous simplifier le geste de tri de vos déchets à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2023** !

A compter de cette date, vous n'aurez qu'une question à vous poser pour savoir dans quelle poubelle mettre votre déchet : **est-ce un emballage ou un papier ?**

Si la réponse est OUI, direction le contenant de tri jaune, à déposer en vrac et sans le laver ni le rincer, il suffit de bien le vider !

Tous les EMBALLAGES et PAPIERS se trient !

Voici quelques exemples de nouveaux déchets acceptés au tri sélectif : les pots de yaourts, les barquettes, les tubes de dentifrice, les paquets de chips, les films de protection, les sachets en plastique...

Attention, les emballages en verre sont toujours à déposer dans les bennes à verre présentes dans votre commune.

Pour vous aider et préciser ces nouvelles consignes, vous trouverez un Mémo Tri joint à ce courrier. Ces informations seront également disponibles sur le site du Grand Reims [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr) (dans la rubrique : Services aux habitants / Démarches en ligne / Poser une question / Collecte et tri des déchets) ou par téléphone au 03 26 02 90 90.

Notre collectivité fait preuve depuis plusieurs années d'un engagement environnemental marqué et poursuit son action avec la simplification du geste de tri. Un investissement de plusieurs millions d'euros est nécessaire sur notre centre de tri pour cette nouvelle étape. Votre engagement autour du geste de tri simplifié est essentiel, car plus d'emballages triés signifie plus de matière à réutiliser.

Tout en vous remerciant pour votre mobilisation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.